



Projet MUSTELUS

Le projet consiste à marquer de nombreuses émissoles tachetées dans différents secteurs des eaux françaises, notamment en mobilisant des pêcheurs volontaires, afin d'améliorer les connaissances sur l'écologie de cette espèce.

Objectifs

- Mieux comprendre les déplacements des émissoles tachetées à l'échelle des eaux d'Atlantique et de Manche et identifier d'éventuelles voies migratoires
- Localiser des zones que l'espèce utilise pour des moments clés de son cycle de vie (reproduction, croissance des jeunes, alimentation) et définir l'importance des zones estuariennes
- Amener les pêcheurs de loisir à modifier leur pratique et à privilégier la remise à l'eau des émissoles
- Sensibiliser les pêcheurs professionnels

Enjeux et description sommaire

L'émissole tachetée (*Mustelus asterias*) est un petit requin vivant près du fond présent en Atlantique Nord-Est et en Méditerranée. Pêchée sur une grande partie de son aire de distribution, on connaît pourtant mal ses déplacements ainsi que la structure et la taille des populations. Aujourd'hui, les évaluations réalisées par les experts du Conseil International pour l'Exploration de la Mer (CIEM) sont basées sur des indices issus des campagnes de pêche scientifiques. Ces indices montrent une tendance à l'augmentation des effectifs en Manche comme en Atlantique. Cependant, les statistiques de pêche ne sont pas utilisables car l'espèce est souvent confondue avec d'autres requins et elle est donc mal enregistrée. Ainsi, il est compliqué d'évaluer le réel impact de la pêche sur cette espèce qui ne fait l'objet d'aucune réglementation. Selon les critères de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), l'espèce est considérée comme « quasi-menacée » en Europe et à l'échelle mondiale, et « vulnérable » en Méditerranée. Il est donc important de mieux la connaître et de réfléchir collectivement aux mesures à mettre en place pour la préserver.



Le marquage conventionnel, consistant à poser une marque avec un numéro unique sur l'animal pour pouvoir l'identifier, permet d'obtenir à moindre coût des premières informations sur les déplacements. Or plusieurs études menées ailleurs dans le monde ont montré que certaines espèces de requins peuvent être pêchées durablement grâce à la mise en place de mesures spécifiques basées sur des connaissances du cycle biologique, de la structure de la population et des déplacements.

L'APECS a donc débuté un programme de marquage de l'émissole tachetée en 2018. Les opérations sont menées dans différents cadres et concernent plusieurs zones : le golfe de Gascogne, la mer Celtique, la Manche et la rade de Brest.

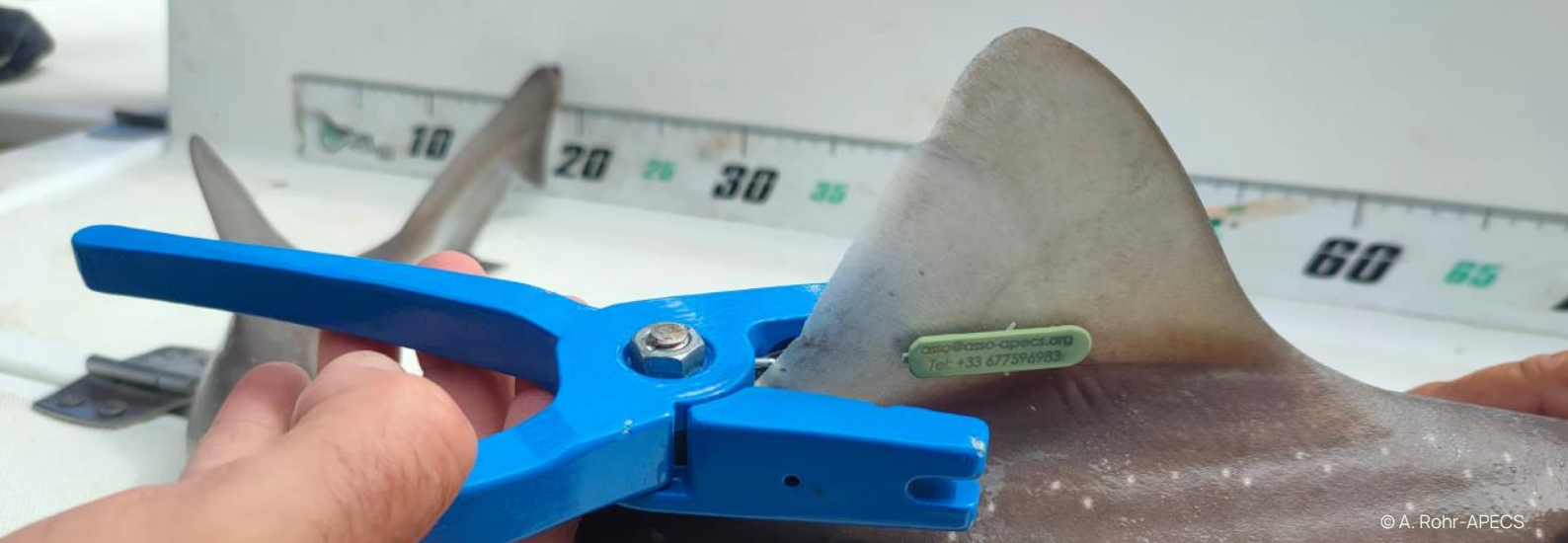
Dans le golfe de Gascogne, en mer Celtique et en Manche, les marquages sont réalisés par des bénévoles de l'APECS qui prennent part à des campagnes de pêche scientifique de l'IFREMER visant à évaluer les stocks de poissons. Ils ont débuté en 2018 sur la campagne EVHOE qui se déroule dans le golfe de Gascogne et en mer Celtique, et en 2019 sur la campagne CGFS qui a lieu en Manche. Les bénévoles sont formés au marquage et à la manipulation des animaux avant d'embarquer.

En rade de Brest, où des regroupements saisonniers de femelles matures sont observés depuis plusieurs années, l'APECS a décidé de collaborer avec des pêcheurs plaisanciers et des guides de pêche pour marquer un grand nombre de requins. Des tests ont été réalisés en 2021 et 2022. Compte tenu des résultats encourageants, le projet a pris une nouvelle ampleur dans cette zone en 2023. Plusieurs pêcheurs volontaires ont été mobilisés avec pour objectif d'atteindre 2000 individus marqués d'ici 2025. Les volontaires suivent tous une formation au marquage à la fin de laquelle un kit de marquage leur est remis. Cette formation est aussi l'occasion de les sensibiliser et de les former pour bien manipuler les animaux et les relâcher dans de bonnes conditions. Ils deviennent ainsi acteurs de la préservation de l'espèce et leur impact est limité. Afin d'augmenter le nombre d'individus marqués, des sorties dédiées sont également organisées avec un guide de pêche et des bénévoles de l'association. Des pêcheurs plaisanciers ayant entendu parler des actions menées en rade de Brest se sont également portés volontaires en 2023 pour réaliser des marquages dans les côtes d'Armor. Les opérations pourraient donc être amenées à se développer dans d'autres zones côtières.

Comme la qualité et la quantité des résultats dépendent de la récupération des informations sur les émissoles marquées, relâchées puis recapturées, il est essentiel de communiquer largement via divers canaux. Des réunions d'informations auprès des associations de pêcheurs plaisanciers sont donc prévues, tout comme la sensibilisation des pêcheurs professionnels notamment par la diffusion d'affiches aux acteurs de la filière pêche sur les façades Atlantique et Manche. Des actions de communication via les médias classiques et les réseaux sociaux seront également menées. Tous les pêcheurs qui seront amenés à recapturer des poissons marqués et à nous les signaler, qu'ils soient professionnels ou plaisanciers, seront sensibilisés et remerciés individuellement.

En parallèle, des actions de sensibilisation vers le grand public feront découvrir l'espèce et l'importance d'agir pour sa protection. Cela pourra faciliter la mise en place d'éventuelles mesures de gestion.

Un bilan est produit en fin d'année et diffusé à tous les pêcheurs participants ainsi qu'aux partenaires.



© A. Rohr-APECS

Bénéficiaires

Ce projet bénéficiera à la communauté scientifique ainsi qu'aux gestionnaires d'aires marines protégées qui pourront utiliser les informations acquises. À termes, les données seront transmises aux experts scientifiques pour aider aux évaluations sur le statut de l'espèce. Il bénéficiera également aux pêcheurs en leur permettant de faire évoluer leur pratique pour limiter leur impact sur l'espèce.

Territoire de réalisation

Les eaux du golfe de Gascogne, de la mer Celtique, y compris la mer d'Iroise et la rade de Brest, et celles de la Manche.

Période de réalisation

2018-2027

3 points forts du projet

- La collaboration avec des pêcheurs de loisir qui vont ainsi devenir acteurs de la préservation de l'espèce
- L'amélioration des connaissances sur une espèce potentiellement sensible aux pressions liées à la surpêche et dont la pêche n'est aujourd'hui pas du tout encadrée
- La sensibilisation du grand public via les actions d'information qui seront menées en lien avec les actions de marquage

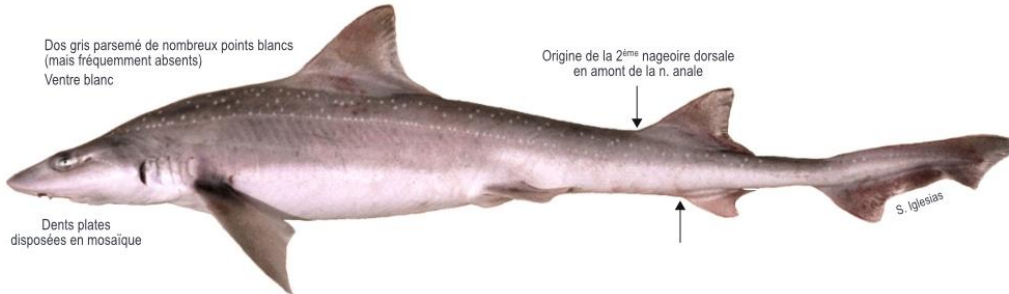
ÉMISSOLE TACHETÉE



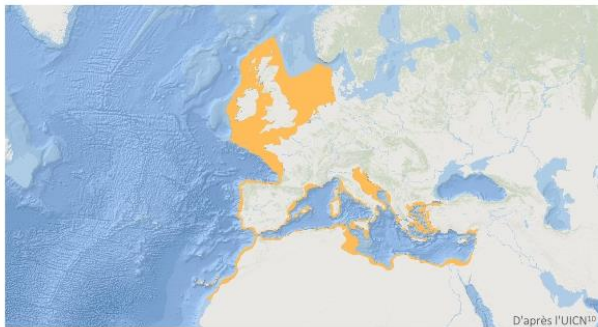
Starry smoothhound
Mustelus asterias
(Cloquet, 1821)



IUCN Europe (2015)¹ & Méditerranée (2016)²



Naissance 24 cm-33 cm ³ 30 cm en moyenne ⁴	Maturité sexuelle (L₅₀) ♂ 71 cm-78 cm (Atl.) ^{3,4,5} / 75 cm (Med.) ⁵ 4-5 ans ⁴	Maturité sexuelle (L₅₀) ♀ 82 cm-87 cm (Atl.) ^{3,4,5} / 96 cm (Med.) ⁵ 6 ans ⁴	Maximum ♂ 1m22 ⁷ / 14 ans ⁵ ♀ 1m37 (Atl.) ⁹ - 1m40 (Med.) ⁹ / 18 ans ⁹
---	--	--	--



Biologie et Ecologie

Habitat¹¹
Espèce vivant **près du fond**, fréquentant la zone côtière jusqu'à **118m** de profondeur. Préfère les fonds **sableux ou rocheux**.

Migration^{4,5,11,12}
Déplacements à grande échelle. En Atlantique et Manche-Mer du Nord, migrations **saisonnnières** liées à la reproduction (regroupements par sexe).

Reproduction
Mode⁴ : viviparité aplacentaire (développement des embryons au sein de capsules, au sein de l'utérus) / **Cycle** : 1 an (Med.)⁶, 2 ans (Atl.)⁴ / **Gestation**^{4,6} : 1 an / **Naissances**^{3,4,12} : variable suivant les zones, de février à septembre / **Portée** : 2 à 20 juvéniles (Atl.)^{3,5}, jusqu'à 35 (Med.)⁶

Alimentation^{13,14}
Espèce se nourrissant principalement de **crustacés** (crabe et bernard-l'hermite), les adultes occasionnellement de poisson.

Divers
Pour les individus sans tache, une confusion peut avoir lieu avec l'émissole lisse, essentiellement en Méditerranée et potentiellement dans le sud du Golfe de Gascogne, zones où les deux espèces cohabitent.

Etat de conservation

Espèce **quasi menacée** en Europe¹ et **vulnérable** en Méditerranée². Population **stable** en Europe¹ mais en **déclin** en Méditerranée².

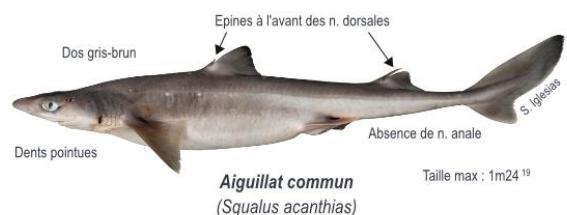
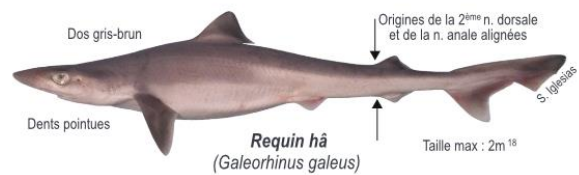
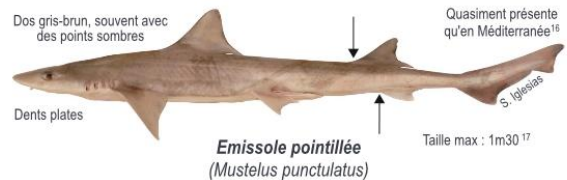
Visée par la pêche commerciale pour la **consommation humaine** en Atlantique Nord-Est et plus particulièrement en Méditerranée, souvent vendue sous le nom de "saumonette". Capturée de manière **accessoire** dans divers engins de pêche (chalut, filets maillants, palangres)¹.

La **structure de la population est mal connue**, il est possible qu'il existe plusieurs sous-populations aux vues des données sur la reproduction^{4,12}, ce qui pourrait avoir un impact sur l'état de conservation de l'espèce.

Règlementation de la pêche dans les eaux françaises

Pêche professionnelle et pêche de loisir **autorisées** en Atlantique Nord-Est, en Manche-Mer du Nord et en Méditerranée.

Ne pas confondre



Références : 1. Farrell et al. (2015), 2. Farrell et al. (2016), 3. McCully Phillips & Ellis (2015), 4. Farrell et al. (2010a), 5. Ellis et al. (2019) WD, 6. Capapé (1983), 7. Brevé et al. (2016), 8. Campagne Ifremer CGFS (2012), 9. Farrell et al. (2010b), 10. Jabado et al. (2021), 11. Griffith et al. (2020), 12. Brevé et al. (2020), 13. McCully Phillips et al. (2020), 14. Biton-Porsmoguer (2022), 15. Mariano et al. (2018), 16. Jabado et al. (2021), 17. Gracan et al. (2021), 18. Capapé & Mellinger (1988), 19. Hammond & Ellis (2005)

Présentation de l'association

Fondée en 1997 à Brest par un groupe d'étudiants, l'association pour l'étude et la conservation des sélaciens (APECS) est une structure nationale à vocation scientifique et éducative. Salariés et bénévoles se mobilisent pour préserver et faire connaître les requins et les raies (les sélaciens, aujourd'hui appelés élamobranches) et les écosystèmes dans lesquels ils évoluent.

L'APECS intervient essentiellement en France métropolitaine et s'intéresse aussi bien à des espèces à forts enjeux de conservation telles que le requin pélerin ou le requin taupe commun qu'à des espèces exploitées comme l'émissole tachetée ou la raie bouclée.

Depuis 2019, l'association s'est engagée dans le développement de méthodes de suivis participatifs des poissons en plongée et a donc étendu son champ d'investigation aux poissons osseux dans ce contexte particulier.



ENSEMBLE, PROTEGEONS LES REQUINS ET LES RAIES

Nos missions principales

- L'amélioration des connaissances
- La sensibilisation
- L'expertise

Une équipe engagée et dynamique

- 200 adhérents
- 50 bénévoles
- 10 administrateurs
- 3 salariés

Budget 2022 : 255 205 €

Restons en contact

- asso@asso-apecs.org
- 07 50 14 24 91 – 02 98 05 40 38
- 13 rue J-F Tartu, BP 51151
29211 Brest Cedex 1
- www.asso-apecs.org

